



Séance du Conseil intercommunal du Conseil régional

Jeudi 5 mars 2009 à 20H, Genolier

Extrait de Procès-verbal

Appel des communes: **Présentes:** 38 communes
 Excusées: Grens, Mies et St-George

15 nouveaux délégués ou suppléants ont été assermentés

Le Conseil Intercommunal a pris les décisions suivantes:

1) Le procès-verbal de la séance du 10 décembre 2008 à Gilly est accepté à l'unanimité moins trois abstentions.

2) Préavis No 50-09 Demande de crédit de CHF 90'000.00 pour la communication des projets d'intérêt régional

Le préavis est accepté à une large majorité (trois abstentions)

Ces décisions peuvent être soumises à référendum dans un délai de 20 jours dès le présent affichage.

Le Bureau

Arzier, le 6 mars 2009